

Séance publique du 21 janvier 2008

Délibération n° 2008-4664

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Saint Fons

objet : **Aménagement du terrain de l'association Foncière logement - Individualisation d'autorisation de programme partielle pour les études de maîtrise d'oeuvre**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de l'Arsenal à Saint Fons et de la convention signée avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) approuvée par délibération du conseil de Communauté du 12 février 2007, il est prévu la démolition du foyer Adoma (321 chambres), situé rue Mathieu Dussurgey.

Cette démolition sera réalisée début 2008, après mise en service de la nouvelle résidence sociale à proximité immédiate (116 logements).

Le tènement de 6 900 mètres carrés libéré par la démolition, propriété d'Adoma, sera cédé comme contrepartie à l'association Foncière logement qui prévoit d'y construire en lieu et place un programme de 20 à 30 logements en locatif libre, en petits collectifs.

L'aménagement du terrain doit être réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine. Il comprendra la viabilisation de la parcelle, la réalisation d'un maillage viaire, de liaisons piétonnes et la création d'espaces verts.

Le coût prévisionnel de cet aménagement est évalué à 690 000 € TTC. Dans un premier temps, il convient d'engager les études et la maîtrise d'œuvre du projet, pour un montant estimé à 90 000 €.

Les travaux pourraient être réalisés courant 2010, en cohérence avec le calendrier de réalisation des constructions par la Foncière logement.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du Bureau le décembre 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le principe d'aménagement, par la Communauté urbaine, du terrain de la Foncière logement libéré par la démolition du foyer Adoma, en vue d'accompagner la production de 20 à 30 logements en locatif libre.

2° - L'opération Saint Fons Arsenal aménagement du terrain de la Foncière fera l'objet d'une individualisation partielle de l'autorisation de programme globale habitat et politique de la ville pour un montant de 90 000 €, à prévoir en crédits sur l'exercice 2008.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,